

## Accord de recherche en médecine régénérative entre sanofi-aventis et le Salk Institute

Paris, France – Le 24 février, 2009 – Sanofi-aventis (Bourse de Paris : EURONEXT : SAN ; et de New York : NYSE : SNY) annonce aujourd'hui la signature d'un protocole d'accord pour une alliance stratégique avec le *Salk Institute for Biological Studies* (La Jolla, Californie, Etats-Unis).

« Nous nous félicitons d'avoir l'opportunité de collaborer avec sanofi-aventis pour subvenir aux besoins de nos chercheurs et promouvoir les échanges scientifiques dans le but ultime d'améliorer la santé humaine », a déclaré le Dr. Marsha Chandler, Executive Vice President du Salk Institute.

Le «**Sanofi-aventis Regenerative Medicine Program**» au Salk Institute prendra la forme d'une étroite collaboration de recherche pour financer, pendant une durée maximale de 5 ans, les infrastructures de recherche du Salk Institute sur les cellules souches, fournir une aide financière flexible aux scientifiques et accélérer les projets de recherche innovants dans le domaine de la santé publique. Cette initiative répond à la vocation primordiale du Salk Institute de promouvoir les découvertes scientifiques de nature à faire avancer la connaissance de la santé humaine.

« Cette alliance stratégique enrichira considérablement nos activités de recherche dans le domaine de la médecine régénérative et nous permettra d'appliquer les découvertes qui en résulteront au développement de nouveaux outils diagnostiques ou traitements pour les maladies humaines », a souligné le Dr. Marc Cluzel, Senior Vice-Président, Recherche & Développement, sanofi-aventis.

### A propos du Salk Institute for Biological Studies

Le *Salk Institute for Biological Studies*, situé à La Jolla en Californie, est un organisme indépendant à but non lucratif, dédié à la recherche fondamentale dans les sciences de la vie, à l'amélioration de la santé humaine, et à la formation de nouvelles générations de chercheurs. Le Dr Jonas Salk, dont le vaccin contre la polio a permis d'éradiquer la poliomyélite en 1955, a créé l'institut en 1965 grâce au don d'un terrain par la ville de San Diego et au soutien financier de la fondation *March of Dimes*. Pour plus d'informations, consultez le site [www.salk.edu/faculty/technology\\_transfer.html](http://www.salk.edu/faculty/technology_transfer.html).

### A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

### **Déclarations prospectives**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections relatives au développement de produits et à leur potentiel et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2007 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2007 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.

### **CONTACT :**

Sylvie Gabriel – R&D Communication  
Tél. : 33 (0)6.07.95.91.52  
Email : [sylvie.gabriel@sanofi-aventis.com](mailto:sylvie.gabriel@sanofi-aventis.com)